



Procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du LUNDI 24 AVRIL 2023

**L'an deux mil vingt-trois, le LUNDI 24 AVRIL,
à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la
Présidence de Monsieur Jean-Claude THUILLIER, Maire
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Date de convocation : le 17 AVRIL 2023**

Etaient présents : Jean-Claude THUILLIER, Fanny MAZEAUD, Claude BOULAY, Jean-Pierre ROCHET-
CAPELLAN, Thierry LOUVEL, Stéphane MONNERET, Laëtitia SAROUL, Adeline MULOWSKY, Charles
RICHARDIN, Soizic POULET-MATHIS et Christian BONIN.

Absents excusés : Jean-Michel BRIMBOEUF, Odile CAPITAINE, Aminata GUEYE et Jean-Christophe
HULLIN.

Absent(s) : /

Pouvoirs : Jean-Michel BRIMBOEUF à Thierry LOUVEL, Odile CAPITAINE à Fanny MAZEAUD, Jean-
Christophe HULLIN à Soizic POULET-MATHIS

Monsieur **Claude BOULAY** a été nommé secrétaire de séance.

0- Approbation du précédent compte-rendu de séance

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 3 avril 2023, qui a été transmis à tous les conseillers municipaux.

Préalablement au vote, Monsieur Charles RICHARDIN indique que la délibération relative au vote des subventions aux associations a été adoptée par 2 voix contre et 3 abstentions (et non 2 comme indiqué dans le procès-verbal) étant donné que Monsieur Thierry LOUVEL avait le pouvoir de Monsieur Jean-Michel BRIMBOEUF. Cette erreur sera rectifiée et le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - Convention cadre « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation de Territoire

Monsieur le Maire rappelle l'historique du projet et les différentes étapes :

Les membres du comité de pilotage se sont réunis à plusieurs reprises : 1^{er} comité le 19 juillet 2021, 2^{ème} comité le 27 octobre 2021, 3^{ème} comité le 9 mai 2022, 4^{ème} comité le 5 avril 2023.

Les axes et orientations de la convention cadre Petites Villes de Demain valant O.R.T. sont les suivants :

- Attractivité : Développer l'offre de services et d'équipements en réponse aux besoins actuels et prévisibles du bassin de vie
- Cadre de vie : Réhabiliter les espaces publics et préserver les patrimoines pour redynamiser la commune
- Habitat : Habiter et vivre durablement
- Mobilité : Fluidifier la circulation en centre bourg et développer les mobilités douces

En ressortent 17 fiches actions :

- Rénovation de la médiathèque (CCCP)
- Rénovation de la piscine (CCCP) reporté
- Construction d'un groupe scolaire intercommunal (CCCP), en cours
- Circulation en centre bourg, études en cours
- Sécurisation et circulation rue Gheerbrant
- Création d'un Tiers-Lieu de Compétences (appel à projets Région Centre Val de Loire)
- Aménagement des espaces publics (espaces verts et de convivialité)
- Contrat de sécurité avec la gendarmerie
- Homologation « Petites Cités de Caractère »
- Restauration et valorisation de la maison à pans de bois
- Cristallisation des vestiges de la forteresse

- Restauration de l'église Saint-Denis
- Etude pré-opérationnelle OPAH-RR (CCCCP)
- Bilan énergétique des bâtiments communaux et logements communaux
- Elaboration d'un schéma intercommunal de mobilité douce (CCCCP)
- Elaboration d'un plan guide avec le CAUE 41
- Opération Climat 2030 en partenariat avec Perche Nature

Le périmètre d'intervention de l'O.R.T. est présenté au Conseil Municipal.

Le Maire fait une présentation par projection Power Point de la convention cadre dont chaque conseiller municipal a été destinataire. Chaque fiche action y est détaillée avec les financements envisagés.

Monsieur Charles Richardin exprime son souhait de voir le plan de financement du projet de création du tiers-lieu de compétences. Le Maire répond que toutes ces fiches ne sont pas figées et que les plans de financement sont en cours.

La discussion porte également sur l'avenir de la piscine et de l'école ainsi que sur les projets de mobilité douce.

Question sur le plan de circulation en centre-bourg : les services départementaux (ATD41) ont pris du retard ; leur étude doit reprendre cet été.

Après délibération, la convention cadre PVD valant ORT a été adoptée à la majorité (11 voix pour, 3 voix contre) par le Conseil Municipal.

2 – Projet travaux éclairage public-Demandes de subventions au titre du Fonds Vert

Monsieur le Maire fait savoir que le parc des 425 luminaires d'éclairage public de la commune est relativement ancien et très énergivore. A ce jour aucun luminaire n'est en LED et il est donc nécessaire d'engager le renouvellement des dispositifs d'éclairage public au plus vite en effectuant des tranches annuelles.

Il est proposé d'engager cette action dès cette année 2023 en procédant au remplacement de l'ensemble des 44 points lumineux dépendant de l'armoire de commande du secteur « M » correspondant à la rue des Poilus, rue Taillefer, avenue et l'allée de la gare, rue des sables d'Olonnes, de la Petite Vitesse et le chemin du Pavillon.

Le montant total des dépenses estimatives s'élève à 15.690 € H.T. soit 18.828 € T.T.C

Sur proposition du Maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** ce projet de rénovation des luminaires d'éclairage public,
- **SOLLICITE** de l'Etat l'attribution d'une subvention au taux maximal au titre du Fonds Vert pour l'accélération de la transition écologique des territoires-Axe Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public.

3 – Compte-rendu des commissions municipales

Commission « Vie communale » du 4 avril 2023 :

Monsieur Claude BOULAY rend compte de la réunion de la Commission « Vie communale » qui s'est réunie le 4 avril à 18H30 pour aborder les affaires suivantes :

- bilan de l'opération Noël (goûter des aînés et colis de Noël, illuminations)
- Festillésime 2023 : concert du 25 mars Maïana et l'odyssée Melody".
- organisation des commémorations diverses (8 mai, 11 novembre, guerre d'Algérie)
- 14 juillet
- soirée guinguette, fête au village.
- associations locales : information suite aux assemblées générales, subventions.

Dates des prochaines réunions des Commissions Municipales : pas de réunion à venir

4 –Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégations du Conseil Municipal en vertu de l'article L2122-22 du C.G.C.T (Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire, considérant la délibération du Conseil Municipal du 21 février 2022, lui déléguant certaines attributions prévues par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises ci-après :

2023/21	06 avril 2023	Marché MAPA Prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie des bâtiments communaux attribué à la Sté DIRTY FLOOR de Montrichard (41) à compter du 1 ^{er} mai 2023 pour 3 ans
2023/22	06 avril 2023	Aliénation de gré à gré d'un lot de 6 vasques à la Commune de Baillou pour la somme de 600 €
2023/23	12 avril 2023	Attribution concession cimetièrre au nom de Mme MONNIN Florence domiciliée 1 rue du Docteur Rochefort 78400 CHATOU – pour une durée de 15 ans
2023/24	12 avril 2023	Attribution concession cinéraire au nom de M. GOSSELIN Franck domicilié 7 rue Prillieux 41170 MONDOUBLEAU – pour une durée de 30 ans
2023/25	13 avril 2023	Attribution concession cimetièrre au nom de BRUNEAU Nadège domiciliée 32 rue Honoré de Balzac 41170 MONDOUBLEAU – pour une durée de 30 ans
2023/26	14 avril 2023	Occupation du logement n° 2212 au 22 rue St Pierre du 17 au 30 avril 2023
2023/27	14 avril 2023	Occupation du logement n° 2212 au 22 rue St Pierre du 1 ^{er} au 30 juin 2023
2023/28	18 avril 2023	Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain Propriétaire : SCI GABRIEL PERI 13 route d'Arville 41270 LA FONTENELLE Adresse du bien : 3-5 rue Prillieux 41170 MONDOUBLEAU Acquéreur : M. Elie DECROIX 2 impasse Bellevue 41170 BAILLOU
2023/29	18 avril 2023	Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain Propriétaire : Mme GALLOYER Brigitte 27 rue Louis Bouillon 41170 CORMENON Adresse du bien : 1 impasse Saint-Exupéry 41170 MONDOUBLEAU Acquéreurs : M. et Mme COBAN Mustapha 2 rue des Pommiers 77177 BROU SUR CHANTEREINE
2023/30	19 avril 2023	Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain Propriétaires : M. Mme AUDREN Alain 68 Ter avenue Pasteur 95250 BEAUCHAMP Adresse du bien : 7 rue Charles Péguy 41170 MONDOUBLEAU Acquéreur : Mme BERTIN Micheline lieu-dit la Folie 41270 VILLEBOUT
2023/31	19 avril 2023	Décision de Refus du Droit de Prémption Urbain Propriétaire : Mme PLAULT Catherine 57 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 52800 NOGENT Adresse du bien : 8 rue de la Mare 41170 MONDOUBLEAU Acquéreurs : M. et Mme MONNERET Stéphane 2 La Pommeraie 41170 MONDOUBLEAU

AFFAIRES DIVERSES

- **Opération Climat 2030** : lancement de l'opération et premier point d'étape
- **Pot de départs agents du secrétariat** : jeudi 27 avril à 17h30 en mairie
- **Arbre de la laïcité** : il a été volontairement coupé et un dépôt de plainte a été fait à la gendarmerie. Un nouvel arbre sera planté.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune

-Dates à retenir :

<u>Pot de départs agents du secrétariat</u>	Jeudi 27 avril à 17h30 en mairie
Prochain Conseil Municipal	Date à définir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 35.

Le Maire



Jean-Claude THUILLIER

Le Secrétaire de séance

Claude BOULAY